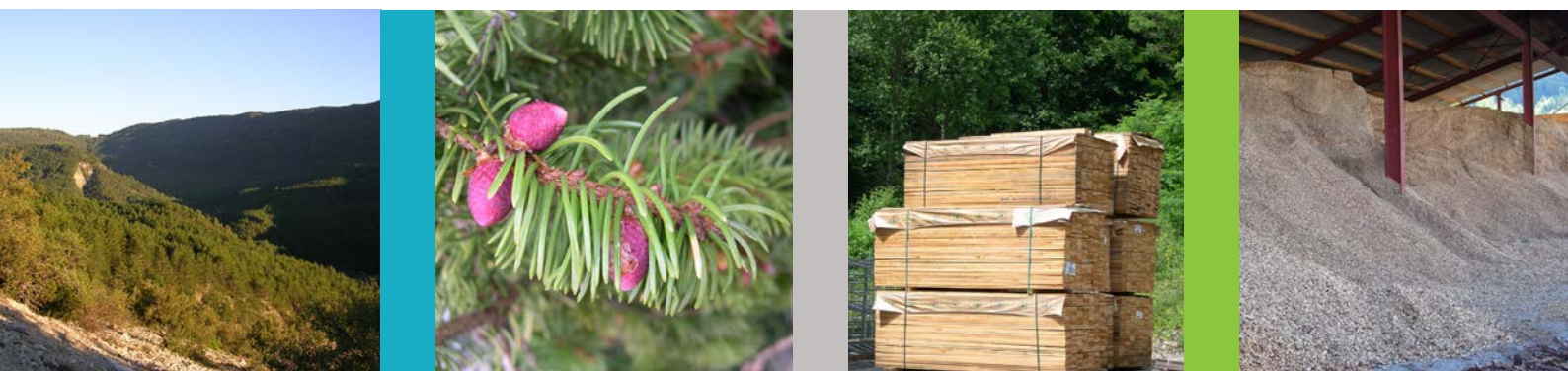


Communes forestières
Alpes de Haute-Provence



Les Communes forestières des Alpes de Haute-Provence

Le réseau qui représente et accompagne
les communes dans leurs projets forêt bois



Les Communes forestières

des Alpes de Haute-Provence

Les Communes forestières des Alpes de Haute-Provence participent à un **réseau** structuré aux échelles régionale et nationale.

Dans les Alpes de Haute-Provence, l'association regroupe **124 communes** sur les 200 que compte le département, et 9 Communautés de communes.

L'ensemble du réseau constitue une **force de proposition** vis-à-vis de l'Europe, de l'Etat, de la Région et du Département pour la définition de leurs politiques forestières adaptées au contexte de la forêt méditerranéenne.

Objectifs

Le réseau des Communes forestières œuvre au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier, pour une gestion durable faisant de la forêt un élément fort de développement local.

Les Communes forestières apportent une expertise technique aux élus locaux pour la conduite de leurs projets liés à la forêt et au bois.

Elles les accompagnent dans l'exercice de leurs compétences de :

- **propriétaire de forêt**
- **aménageur du territoire**
- **maître d'ouvrage de bâtiments**
- **responsable de la sécurité**

La politique des Communes forestières est définie et pilotée dans le département par 15 élus communaux qui forment le conseil d'administration.

Composition du Conseil d'administration

Président

Jean-Claude MICHEL, Délégué du Lauzet-Ubaye

Vice-Président

Marcel BAGARD, Conseiller municipal de Sisteron

Trésorier

Pierre BLANC, Délégué de La Mure-Argens

Secrétaire

Jean ARNAUD, Maire de Bras-d'Asse

Membres

Dominique BARON, Conseiller municipal de Seyne les Alpes

Bernard BARTOLINI, Maire de Prads-Haute-Bléone

Frédéric BLACHERE, Conseiller municipal de Sainte-Tulle

Maryse BLANC, Maire d'Ongles

Pierre BONNABEL, Adjoint au maire de Château-Arnoux

Jean-Louis CHABAUD, Maire de Barrême

Michel GRAMBERT, Maire-adjoint de Selonnet

André GUIRAND, Maire de Villars Colmars

Roger ISOARD, Maire d'Auzet

Paul REBATTU, Adjoint au maire de Jausiers



Les Communes forestières, des actions et des services :



Suivi de la mise en œuvre du contrat Etat-ONF-Communes forestières 2016-2020

- > Définition des objectifs de l'ONF dans le département et suivi du maillage territorial
- > Appui aux élus pour le renouvellement de l'aménagement forestier et la commercialisation des bois
- > Suivi de l'application du contrat 2016-2020



Développement des politiques territoriales

- > Accompagnement des politiques forestières de territoires et mise en réseau
- > Appui technique et ingénierie financière des projets territoriaux
- > Animation du dispositif financier alpin pour développer une filière forêt-bois adaptée aux conditions de montagne



Valorisation du bois en circuit-court

- > Accompagnement à la mobilisation des bois
- > Aide à l'organisation des circuits court d'approvisionnement
- > Développement pilote de la construction en bois local, source de valeur ajoutée pour la forêt
- > Accompagnement des communes dans leurs démarches de certification PEFC



Formation, information et appui aux communes dans leurs projets forestiers

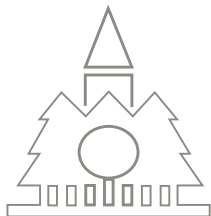
- > Organisation de sessions de formations thématiques, territorialisées ou à la demande, afin de donner les moyens aux élus d'exercer leur compétence en matière de forêt
- > Information permanente des élus : lettre mensuelle, revue semestrielle ou courrier spécifique
- > Réponse aux questions spécifiques des élus pour la mise en œuvre de leurs projets forestiers

Au niveau régional, les Communes forestières animent avec le concours de la Région l'**Observatoire régional de la forêt méditerranéenne**.



- > Outil d'aide à la décision, il permet d'accéder aux différentes informations sur la forêt et le bois nécessaires aux élus locaux pour leurs projets (diagnostic PLU, SCOT, projets particuliers...).
- > Il constitue également un cadre de concertation entre les acteurs forestiers.





Communes forestières

Vos interlocuteurs

Alpes de Haute-Provence

42 boulevard Victor Hugo
04000 DIGNE-LES-BAINS
Tél. 04 92 35 23 08
contact04@communesforestieres.org

Dans le département :

- ▣ **Julien Lopez**,
chargé de mission Mobilisation des bois
- ▣ **Caroline Olivero**,
pour les sujets forêt-bois

sont à votre écoute pour répondre à vos questions.

Interviennent également sur le département :

- ▣ **Jérôme Bonnet**, directeur
- ▣ **Isabelle Desmartin**, directrice adjointe, coordination Observatoire
- ▣ **Anne-Lise Victoire**, chargée de mission Observatoire (Données/Cartographies) et appui aux Plans d'approvisionnement territoriaux
- ▣ **Maylis Porte**, chargée de mission Bois énergie/Animation régionale
- ▣ **Lucile Perdereau**, chargée de mission Mobilisation des bois
- ▣ **Marie de Guisa**, chargée de mission Formation des élus, Certification PEFC
- ▣ **Philippe Viel**, chargé de mission Politiques territoriales, Réseau alpin
- ▣ **Jean-Brice Cordier**, chargé de mission Construction bois

Votre site d'information régionale sur la forêt
et le bois en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Observatoire régional
de la forêt méditerranéenne

ofme.org

Communes forestières
un réseau au service des élus

www.ofme.org/communes-forestieres

